

ÉDITORIAL

Ce numéro Spécial 20 ans marque vingt années d'activité de l'Association des Professeurs des Diplômes de Comptabilité et de Gestion telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Vous y trouverez le compte-rendu de notre assemblée générale annuelle qui, pour l'occasion, s'est déroulée sur une péniche à Paris. Événement marquant en cette période de réforme des programmes et d'évolution de nos diplômes, le thème des conférences, lui aussi d'actualité, portait sur « Les données numériques : enjeux stratégiques et contraintes juridiques ».

Ces interventions furent suivies d'une présentation de l'histoire de la filière expertise-comptable en lycée par Alain HENRIET, Inspecteur Général de l'Education Nationale, puis d'une présentation de notre association par Jean-François SOUTENAIN, ancien président.

A cette occasion, nous publions dans cette lettre plusieurs articles permettant de retracer l'histoire de nos classes, de notre association et de ses liens avec la profession.

Cette fin d'année est également l'occasion de nous projeter dans celle à venir et ses nombreuses évolutions.

La réforme du baccalauréat est l'une des premières évolutions dont nous devons nous tenir informés car elle concerne nos étudiants de demain. Pour cela, il est nécessaire de guider au mieux, dans leurs choix d'options, les élèves souhaitant s'orienter vers la filière de l'expertise comptable comme formation post-bac. Les premiers salons d'orientation viennent d'avoir lieu ce mois-ci et se poursuivront à la rentrée. Il est essentiel que nous y soyons présents pour représenter les classes de DCG et aider les élèves et leurs familles à trouver des réponses à leurs questionnements sur les métiers divers et variés de cette filière.

La gestion de Parcoursup pour nos futurs recrutements est également un enjeu majeur qui va nous occuper dans les prochains mois. Une enquête sera bientôt proposée par l'APDCG afin de faire un bilan de l'utilisation de cette plateforme et de mutualiser les pratiques.

Parmi toutes ces évolutions, celle qui va nous occuper le plus est la réforme des programmes du DCG, du DSCG et du DEC. Les programmes de DCG ont finalement été publiés et vous pouvez les retrouver sur notre site. Cependant, les questionnements restent nombreux : comment interprète-t-on ces programmes ? Qu'en est-il des guides d'accompagnement ? Qu'en est-il de l'organisation des classes de DCG qui dépendent des directives de l'Inspection générale ?

Si la réforme se fait à moyens constants, des incertitudes subsistent concernant la répartition des heures entre les unités d'enseignement et entre les années de formation. Certaines réponses ont déjà été données, mais il reste de nombreuses imprécisions. Nous vous invitons d'ailleurs à partager vos interrogations et les informations que vous pourriez avoir via notre forum ou le mail relations-adh@apdcg.org. Nous ne manquerons pas de transmettre vos questionnements à l'Inspection générale comme nous le faisons depuis le début de la préparation de cette réforme.

Par ailleurs, l'année de transition est source en elle-même de difficultés. Elles concernent en particulier la préparation des étudiants aux épreuves d'anglais et d'économie du fait de l'intervention de ces épreuves entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année. Se pose la question de savoir si des moyens horaires spécifiques seront prévus pour assurer au mieux cette transition.

La réforme des programmes du DCG et du DSCG nécessite également de revoir les dispenses accordées à différents diplômes.

Les titulaires d'un BTS CG ou d'un DUT GEA seront-ils dispensés de l'UE d'économie, sachant que celle-ci pourrait être enseignée pour partie en deuxième année ? Quel sera l'impact de la réforme des DUT qui devraient être transformés en licences à la rentrée 2020 ?

Le positionnement du DCG par rapport à ce nouveau diplôme en trois ans est un enjeu majeur pour maintenir la diversité des filières de formation.

De plus, l'association des Masters CCA a de nouveau fait une demande pour obtenir la dispense de toutes les UE du DSCG. Si cette demande est acceptée, de nombreuses formations au DSCG risquent de fermer faute d'effectifs suffisants. Cela aurait un impact sur les formations au DCG dont le principal débouché est le DSCG, car les bacheliers intéressés par le diplôme d'expertise comptable seraient fortement incités à s'orienter en licence CCA plutôt qu'en DCG.

Nous avons fait part de nos inquiétudes concernant ce projet aussi bien auprès de l'Inspection Générale que de la profession. Cependant, les informations sur le déroulement de ce processus restent floues.

Pour autant, nous restons mobilisés pour suivre au mieux ces évolutions et demander à participer aux réflexions actuellement menées sur l'évolution du diplôme d'expertise comptable. Il est envisagé, d'ici deux ans, d'ouvrir le stage d'expertise comptable aux titulaires de certains masters autres que le DSCG.

Il s'agirait alors d'une toute autre évolution de la filière expertise comptable !

Toutes ces évolutions et réflexions à venir nécessitent de l'énergie et les vacances de fin d'année sont les bienvenues !

Nous vous les souhaitons reposantes et joyeuses pour mieux se retrouver en 2019 lors de notre journée de formation consacrée à l'enseignement par compétences le lundi 20 mai à Paris, puis début juin, pour une journée consacrée à la présentation d'outils juridiques numériques.

Tout un programme tourné vers l'avenir au service de la réussite de nos étudiants.

Très belles fêtes de fin d'année !

Pour le Conseil d'administration
La Présidente, Laure BATAILLE

Certains adhérents semblent ne pas recevoir les emails (newsletters, informations, annonces de publication des lettres...) envoyés par l'APDCG via l'outil Sendinblue.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez des adhérents dans cette situation, prenez contact avec François Muller, responsable des envois de mails pour l'APDCG à l'adresse : francois.muller@outlook.com

Merci de votre collaboration